Numéro 156

CHAIRE DE DYNAMIQUE SOCIALE (C.D.S)

MOUVEMENTS & ENJEUX SOCIAUX

Revue Internationale des Dynamiques Sociales



WWW.MESRIDS.ORG
MAI - JUIN 2026
KINSHASA-R.D.C

M.E.S., n°156
Vol. 1
Mai - Juin 2026

SOMMAIRE

- Bonard Henri Bamfumu Musasa, Dieudonné Musa Alkpo et Maurice Bura Pulunyo Cajetan, *Conceptions de l'évaluation des apprentissages chez les enseignants de l'Université de Kinshasa*……1
- Patrick Lumumba Yodi-Shembo, *L'ambiguïté stratégique : une prospective stratégique et pragmatique pour la stabilité nationale de la RD Congo*……10
- Oscar Lowenga La Wemboloke, Philomène Nyabakele Nyamumbay, *Ngombe : une communication traditionnelle exécutée pendant le deuil chez les Libinza* ……18
- Jean-Paul Lumvutu Mandiangu, *Réflexion sur l'Afrique dans les relations internationales contemporaines*……28
- Derrick Kambale Mulyata, *La régulation de la vie politique : une compétence controversée en RD Congo*...43
- Claudine Muyala Tayaye Bibi, *The Features, Types, and Impact of Violence against the Women in One Man, One Wife: A Femino-Formalist Approach*……..49
- Eric Yemweni Mayala, Henry Limbaka Bofolo et Ben Tshitenge Lwendu, *Les biais cognitifs dans la réception des messages politiques : comment les préjugés et les croyances préexistantes des électeurs influencent-ils leur interprétation des messages politiques en RDC ?*……..58
- Fidèle Mokemba Mabate, *Incidence du e-marketing sur les performances commerciale et financière des entreprises de télécommunication en République Démocratique du Congo*……..70
- Naomie Ndombele Naomie et Simon Muamba Tshilumba, *Le contrôle des établissements en RD Congo : contrôle par les organes tels que le Parlement, l'IGF et la Cour des comptes*……76
- Matthieu Manga Kalota, *Mise en œuvre des immunités d'exécution en droit congolais : entre la souveraineté des personnes publiques et protection des créanciers*……84
- Jules Kudibomba Mukengeshayi, *La déclaration de soupçon dans la lutte contre le blanchiment des capitaux : analyse critique et perspectives de réforme en RD Congo*……91
- Blaise Osongo Mbeke et Albert Talonga Omamu, *La régulation administrative de l'environnement en République Démocratique du Congo : entre inflation normative et effectivité limitée*……100
- Emmanuel Olongo Makwaya, *Analyse critique de l'article 77 de la loi relative aux marchés publics en RD Congo : application effective des peines doublées ou aggravées pour les infractions commises à l'occasion de la passation des marchés publics*……108
- Simon Asikuwo Basobee, *L'exécution des cahiers des charges par les coopératives minières artisanales dans la province du Haut-Uele : entre injonction normative, gouvernance locale et déficit de développement communautaire*…….....114
- Horly Mbula Mubiala et Raymond De Bouillon Manasi N'Kusu Kaleba, *La protection judiciaire de l'enfant en conflit avec la loi à l'épreuve de la cybercriminalité en République Démocratique du Congo*….126
- Valentin Okito, *Prudence financière et risque de faillite des petits commerçants en contexte d'économie informelle : analyse empirique au marché central de Lodja (RDC)*……133
- Fabrice Osomba Emongo, *Allongement de la vie active et son incidence sur la longévité des agents de carrière des services publics de l'État en fin de carrière*……...141
- Paix Eljoie Kabila Muana Kabila, *Réforme de la fiscalité minière pour une meilleure protection des droits humains en droit positif congolais*……..149
- Félix Oyema W'Oledi, *Paradoxe entre le recrutement sur concours et la loyauté dans le recrutement des agents de métiers de la Direction de l'Intendance à la Présidence de la République*……156

- Mike Bola Malumalu, *La garantie locative en République Démocratique du Congo : fossé entre la loi et la réalité. Analyse des dispositions légales et des pratiques effectives dans le secteur locatif*……...162
- Elodie Kikalulu Lumengu, Victorine Ilunga Lukengo et Patience Kimvula Ya-Malosa, *Genre et choix de la filière d'étude : analyse de quelques stéréotypes. Étude menée auprès des élèves de quelques écoles de la sous-province éducationnelle de Mont Ngafula I*……171
- Henry Nzomba Kaheno, *Analyse critique de la définition légale de la taxe carbone en République Démocratique du Congo : une modalité de tarification inadaptée au contexte des pays en développement*…178
- Andy Muleka Mulumba et Patrick Kadima Ntekesha, *Les droits successoraux du conjoint survivant en droit positif congolais : effectivité ou ineffectivité*……185
- Yves Madi Lubuese, *La bonne foi dans le contrat d'assurance congolais : analyse de l'obligation de sincérité du souscripteur et de loyauté de l'assureur*……194
- Maurice Kanyama Mudishi, *Le contrôle de la Cour de cassation sur la violation de la loi en matière civile : entre sanction du juge du fond et unification du droit en RD Congo*…….200
- Bonny Awazi Imili, *Itinérance territoriale en République Démocratique du Congo : défis et contraintes d'une gouvernance de proximité*……..210
- Benjamin Tshimanga Musangu, *Mécanismes de sécurisation des investissements dans les sociétés commerciales : cas de la Société à Responsabilité Limitée*……217
- Carlos Nkonika Kasongo, *La répartition des compétences fiscales entre le pouvoir central et les provinces en droit congolais : complémentarité ou conflit ? Cas de la DGI et de la DGRK*…….223
- Marie-Thérèse Wangoie Mukalay et Evariste Kimwanga Mayuba, *Gouvernance de proximité et contrôle parlementaire en RD Congo : analyse des contraintes fonctionnelles de l'Assemblée provinciale du Tanganyika*…….....229
- Nicole Nsambi Mpia et Alphonse Benza Kongawi, *Gestion transfrontalière des eaux dans le bassin du Congo : défis et stratégies pour la République Démocratique du Congo*……236
- Gaël Abala Sheta et Emmanuel Kikanana Maguganduga, *Climat des affaires et attraction des investissements en République Démocratique du Congo : défis et perspectives*……...243
- Anselme Busha Hong, *La présomption de constitutionnalité et le régime des lois organiques dans la Constitution du 18 février 2006*…….249
- Nassy Mutunga Nassy, Jonathan Enguta Mwenzi et Eustache Banza Nsomwe-A-Nfunkwa, *Construction identitaire et qualité de vie des adolescents placés dans quelques orphelinats de la ville de Kinshasa*……..256
- Justin Lokinu Lokonganyoy et Lambert Ekanga Okoka, *Entre contrôle administratif et accompagnement pédagogique : impact de l'inspection sur le développement professionnel des enseignants dans les écoles secondaires publiques de la sous-division Lodja 1 (RD Congo)*……...262
- Dynat Odimba Djanga, *L'effectivité du droit à l'éligibilité en RD Congo : entre reconnaissance formelle et restrictions pratiques*……..267
- Give Nkwimi Mpelemba, *Motivations sous-jacentes à l'utilisation de l'intelligence artificielle par les étudiants de l'Université de Kinshasa*……274
- Arnold Mukiele Meya et Pierre Ndayi Ndayi, *Entre foi et politique : l'Église catholique comme acteur clé de l'accompagnement électoral et de la stabilité démocratique en RDC*…….283
- Dominique Musenga Biaya, *L'apport de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples dans la consolidation de la démocratie en Afrique*…….....287
- Jonas Lingwambi Ntsebe, *La vocation successorale de l'enfant adoptif : remède ou malaise aux droits de l'enfant en République Démocratique du Congo*……293
- Mado Muke Lumaswa, *Le diagnostic de temps dans un établissement d'enseignement supérieur et universitaire : étude menée à l'Université de Kinshasa*……...301
- Albert Ngongo Enyungu, *La CENI et la responsabilité des crises post-électorales en RD Congo*…….309
- Yannick Mbombo Ngusu, *La décentralisation et la gouvernance publique en RD Congo : enjeux et défis de la création de la fonction publique provinciale et locale dans la province du Nord-Ubangi*……313

- Arnold Mukiele Meya, *Le rôle de l'Église catholique dans l'accompagnement des processus électoraux congolais : enjeux diplomatiques et défis démocratiques*……318
- Léonie Momat Tshomba, *Pour une égalité de traitement des travailleurs domestiques en République Démocratique du Congo : plaidoyer pour l'uniformisation des droits et avantages sociaux*……324
- Vano Omonombe Onatoto et Ferdinand Zagabe Zihalirwa, *Justice transitionnelle : lutte contre l'impunité en République Démocratique du Congo*…….....338
- Emery Mbengele Mbengele, *Officialisation de la polygamie en RD Congo : une nécessité ou une déstabilisation du foyer conjugal ? Analyse des articles 40 de la Constitution du 18 février 2006 et 330 du Code de la famille révisé*……...345
- Jocelin Pelenda Zi Makonda, *Abus de majorité et abus de minorité dans l'espace OHADA : efficacité des sanctions et rôle du juge commercial congolais*……...352
- Guy-Aimé Ngbo Vungbo et Jiresse Kwidemba Maganga, *Le mandat parlementaire à l'épreuve de l'infidélité à travers la suppléance clanique et le droit de retour prévu à l'article 110 de la Constitution*……356
- Ephraim Kabulu Mulumba, *L'immunité d'exécution des établissements publics et les droits des créanciers*……365
- Bernard Pyrrha Lutonadio Nzau Lufuma, *La recherche scientifique en République Démocratique du Congo : contraintes structurelles, gouvernance institutionnelle et perspectives de revitalisation*……..371
- Ben Tshimanga Benjamin, *Le pouvoir de l'employeur en matière de licenciement pour faute lourde*……..381
- Weedy Wingenga, *Simon Kimbangu, acteur stratégique des relations internationales : quel héritage pour le pouvoir de la RDC ?*……390
- Samuel Maitre Dimuene Paku Diasolwa, *De l'impact avéré de la procédure de cassation sur la prise à partie ou le phénomène de la "cassationisation" de la prise à partie en droit congolais*……..395

CONCEPTIONS DE L'EVALUATION DES APPRENTISSAGES CHEZ LES ENSEIGNANTS DE L'UNIVERSITE DE KINSHASA

par

Bonard Henri BAMFUMU MUSASA
Professeur

Dieudonné MUSA ALKPO
Maurice BURA PULUNYO CAJETAN

(Tous) *Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, Université de Kinshasa*

Résumé

Cette étude analyse les conceptions de l'évaluation des apprentissages chez les enseignants de l'Université de Kinshasa et examine l'influence de variables socio-professionnelles telles que le genre, le grade académique, l'ancienneté et l'appartenance facultaire. S'inscrivant dans une approche méthodologique mixte, les données ont été collectées auprès de 282 enseignants au moyen d'un questionnaire structuré, validé par expertise et pré-test. La fidélité interne de l'instrument s'est révélée satisfaisante (a = 0,78).

Les analyses, fondées sur des statistiques descriptives et inférentielles (tests de proportion, Khi-deux, V de Cramer), montrent une prédominance des conceptions certificatives et de contrôle (75 %), tandis que la dimension formative demeure secondaire (65 %). Les résultats indiquent également que ces conceptions varient peu selon les caractéristiques individuelles des enseignants, mais significativement selon leur appartenance facultaire ($p < 0,01$). Ces constats mettent en évidence des lacunes docimologiques persistantes et soulignent la nécessité de renforcer la formation pédagogique et évaluative des enseignants universitaires en RDC.

Mots-clés : *évaluation des apprentissages, conceptions des enseignants, docimologie, enseignement supérieur*

Résumé

This study analyzes the conceptions of learning assessment among teachers at the University of Kinshasa and examines the influence of socio-professional variables such as gender, academic rank, seniority, and faculty affiliation. S'inscrivant dans une approche méthodologique mixte, les données ont été collectées auprès de 282 enseignants au moyen d'un questionnaire structuré, validé par expertise et pré-test. La fidélité interne de l'instrument s'est révélée satisfaisante (a = 0,78).

Les analyses, fondées sur des statistiques descriptives et inférentielles (tests de proportion, Khi-deux, V de Cramer), montrent une prédominance des conceptions certificatives et de contrôle (75 %), tandis que la dimension formative demeure secondaire (65 %). The results also indicate that these conceptions vary little according to the individual characteristics of the teachers, but significantly according to their faculty affiliation ($p < 0.01$). These findings highlight persistent psychometric gaps and underscore the need to strengthen the pedagogical and evaluative training of university teachers in the DRC.

Keywords : *assessment of learning, teachers' conceptions, educational measurement, higher education*

INTRODUCTION

L'évaluation des apprentissages joue un rôle crucial en permettant d'apprécier les acquis des étudiants et d'orienter les pratiques pédagogiques des enseignants et les décisions éducatives. Dans le domaine des sciences de l'éducation, elle est considérée comme un processus complexe, englobant des dimensions techniques, pédagogiques et institutionnelles (De Ketele, 1989 ; Hadji, 1997).

Les débats scientifiques sur l'évaluation opposent généralement des conceptions centrées sur la mesure, le contrôle et la certification des acquis à des approches axées sur la régulation et l'accompagnement des apprentissages (Bonniol, 1997 ; Romainville, 2006). Ces conceptions reflètent des visions distinctes du rôle de l'évaluation dans l'enseignement supérieur et influencent directement les pratiques des enseignants.

Elles sont liées aux systèmes de représentations, de croyances et de valeurs que les enseignants développent quant à la finalité et aux modalités de l'évaluation (Bonniol, 1997 ; Vecchi, 2004). De plus, elles constituent un cadre de référence implicite qui guide les pratiques évaluatives.

L'évaluation des apprentissages est un processus structuré visant à recueillir et analyser des informations sur les performances des apprenants afin d'éclairer les décisions pédagogiques et d'améliorer les dispositifs de formation (De Ketele, 1989 ; Hadji, 1997). Elle peut avoir des fonctions diagnostiques, formatives ou certificatives, selon le moment et l'usage qui en est fait (Hadji, 1997). Cependant, un décalage persiste souvent entre la théorie de l'évaluation et les pratiques des enseignants dans les universités africaines.

En République démocratique du Congo, les réformes éducatives du système LMD et les politiques d'assurance qualité visent à améliorer la pertinence et l'efficacité de l'enseignement supérieur. Malgré cela, les pratiques évaluatives restent largement ancrées dans des logiques traditionnelles, dominées par les examens sommatifs et marquées par un manque d'alignement pédagogique (Ntambo, 2013 ; Bamfumu, 2018).

Dans ce contexte, il est crucial d'analyser les conceptions des enseignants sur l'évaluation, car elles influencent leurs pratiques pédagogiques. Cette étude analyse donc les conceptions de l'évaluation des apprentissages chez les enseignants de l'Université de Kinshasa et examine leur variation en fonction de variables socio-professionnelles telles que le sexe, le grade académique, l'ancienneté et l'appartenance facultaire.

Ainsi, cette recherche poursuit une double ambition : identifier les conceptions dominantes de l'évaluation et analyser les déterminants individuels et institutionnels qui les influencent.

Malgré les orientations institutionnelles en faveur d'une évaluation formative, les pratiques observées dans l'enseignement supérieur congolais semblent encore marquées par une forte prédominance des logiques certificatives.

Ce décalage entre les prescriptions institutionnelles et les pratiques effectives soulève une question centrale : dans quelle mesure les conceptions que les enseignants universitaires se font de l'évaluation influencent-elles leurs pratiques, et quels en sont les déterminants ? Dès lors, la présente étude se propose de répondre à la question de recherche suivante : Quelles sont les conceptions dominantes de l'évaluation des apprentissages chez les enseignants de l'Université de Kinshasa et dans quelle mesure varient-elles selon leurs caractéristiques socio-professionnelles et leur appartenance facultaire ?

Pour répondre à ces questions, nous postulons que :

H_1 : Les enseignants adhèrent majoritairement à des conceptions certificatives et de contrôle.

H_2 : Ces conceptions varient significativement selon leurs caractéristiques socio-professionnelles et leur appartenance facultaire l'appartenance facultaire.

I. CADRE THEORIQUE

L'analyse des conceptions de l'évaluation dans cette étude s'appuie sur quatre cadres théoriques complémentaires, notamment l'approche docimologique, l'évaluation formative (Black & Wiliam, 1998), l'approche systémique de l'évaluation (Ouellet, 1979) et la théorie de l'acteur stratégique (Crozier & Friedberg, 1977), qui permet de comprendre les pratiques des enseignants comme des constructions situées et stratégiques.

Le premier est la théorie docimologique, développée notamment par De Landsheere (1986) et Bonniol (1997), mettant en évidence les biais, les limites et les enjeux de validité et de fidélité des pratiques d'évaluation. Partant de cette théorie, nous soulignons que l'évaluation n'est jamais neutre et qu'elle est influencée par les représentations, les attentes et les stratégies des évaluateurs.

Le deuxième cadre est celui de l'évaluation formative et régulatrice, tel que conceptualisé par Hadji (1997) et Black et Wiliam (1998). Selon ces auteurs, l'évaluation doit avant tout soutenir les apprentissages en fournissant des rétroactions pertinentes et en favorisant l'autorégulation des étudiants. Cette perspective s'oppose à une vision exclusivement certificative de l'évaluation et constitue un référentiel normatif pour l'amélioration des pratiques évaluatives universitaires.

Le troisième cadre théorique mobilisé est l'approche socioconstructiviste et systémique de l'évaluation (Ouellet, 1979 ; Dejean, 2003), qui considère l'évaluation comme une pratique socialement située, façonnée par les cultures disciplinaires, les normes institutionnelles et les interactions entre acteurs. Cette approche nous permet de comprendre les différences observées entre facultés et légitime l'analyse du contexte organisationnel de l'université.

Enfin, la recherche s'appuie sur la théorie de l'acteur stratégique développée par Crozier et Friedberg (1977). Elle considère les enseignants comme étant des acteurs qui évoluent dans une organisation (université de Kinshasa) et non pas comme des simples exécutants des règles institutionnelles. Ils disposent de marges de liberté qu'ils mobilisent stratégiquement en fonction de leurs intérêts, de leurs ressources et des zones d'incertitude du système.

Appliquée à l'évaluation des apprentissages, cette approche permet d'interpréter les conceptions des enseignants comme des constructions stratégiques, façonnées par les contraintes institutionnelles, les rapports de pouvoir, les traditions facultaires et les enjeux de carrière académique. Elle éclaire ainsi les résistances au changement évaluatif et la persistance de pratiques certificatives à l'Université de Kinshasa.

II. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

L'étude adopte une approche méthodologique mixte combinant analyses quantitatives et qualitatives. Les données ont été collectées auprès de 282 enseignants de l'Université de Kinshasa, sélectionnés selon un échantillonnage stratifié fondée sur l'appartenance facultaire en vue de garantir la représentativité disciplinaire. Ce choix se justifie par les hypothèses selon lesquelles les enseignants adhèrent majoritairement à des conceptions certificatives et de contrôle, au détriment des approches formatives, et que ces conceptions varient davantage selon le contexte disciplinaire que selon les caractéristiques individuelles.

Dans le cadre de cette étude, plusieurs variables à caractère socio-démographiques et socio-professionnelles des enseignants ont été retenues. Notamment :

- le sexe (masculin / féminin).

Comme l'a souligné Merle (1996), les jugements scolaires peuvent être influencés par des facteurs sociaux, y compris les interactions différenciées selon le genre.

- le grade académique.

Romainville (2006) souligne que les conceptions de l'évaluation évoluent avec l'intégration dans la carrière académique et l'exposition aux normes universitaires. De même, Detroz (2008) met en évidence que le degré d'expertise pédagogique et l'engagement dans la formation influencent les pratiques évaluatives, ce qui justifie la prise en compte du grade. Selon leur grade, nous retenons le Professeur Associé, le Professeur full, le Professeur Ordinaire et le Professeur Emérite.

- l'ancienneté professionnelle.

Elle s'exprime en années d'expérience dans l'enseignement supérieur. Les travaux sur le développement professionnel des enseignants révèlent que l'expérience joue un rôle dans la stabilisation ou la transformation des pratiques. De Ketele (1989) indique que les pratiques évaluatives se construisent progressivement à travers l'expérience et les interactions avec le contexte institutionnel. Toutefois, l'ancienneté peut aussi renforcer des routines, ce qui peut expliquer la persistance de certaines pratiques traditionnelles.

- l'appartenance facultaire (domaine disciplinaire d'exercice).

Dejean (2003) et Detroz (2008) montrent que les disciplines académiques structurent fortement les modalités d'évaluation, en raison de leurs épistémologies propres, de leurs objets d'étude et de leurs traditions pédagogiques.

Enfin, de manière transversale, les travaux de Crozier et Friedberg (1977) sur l'acteur stratégique montrent que les comportements professionnels, y compris en matière d'évaluation, sont influencés par la position occupée dans l'organisation (grade), les ressources disponibles (expérience) et le contexte d'action (faculté). Ces apports renforcent la pertinence du choix de ces variables dans l'analyse des conceptions de l'évaluation.

Les variables dépendantes portent sur les différentes conceptions de l'évaluation des apprentissages, opérationnalisées à travers un ensemble d'items relatifs aux fonctions certificative, diagnostique, formative, réflexive et punitive de l'évaluation.

En ce qui est des données de cette étude, elles ont été collectées au moyen d'un questionnaire structuré administré directement aux enquêtés. Cet instrument comprend des items fermés à échelle de type Likert qui ont permis de mesurer le degré d'adhésion aux différentes conceptions, ainsi que quelques questions semi-ouvertes destinées à recueillir des éléments d'explication qualitative. Sa validité a été assurée par une expertise scientifique et un pré-test, tandis que sa fidélité interne a été jugée satisfaisante ($\alpha = 0,78$).

Les données quantitatives ont été analysées à l'aide du logiciel SPSS, en mobilisant des statistiques descriptives et inférentielles, notamment les tests de proportion, le Khi-deux et le V de Cramer. Les données qualitatives ont fait l'objet d'une analyse thématique.

III. RESULTATS DE L'ETUDE

L'analyse des résultats met en évidence une diversité de conceptions de l'évaluation des apprentissages chez les enseignants enquêtés.

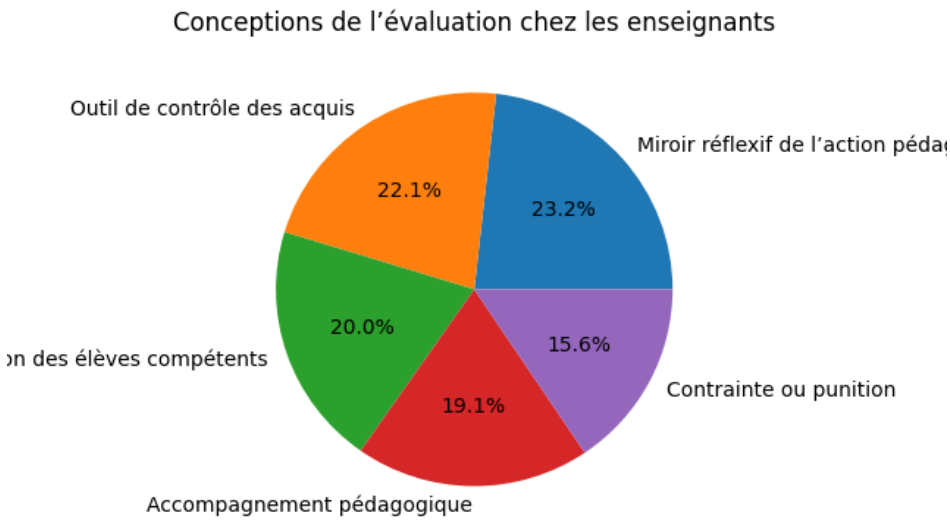
Tableau I : ***Répartition des conceptions de l'évaluation selon les enseignants***

Conception	Pourcent en accord	p-value
Miroir réflexif de l'action pédagogique de l'enseignant	79	< 0,01
Outil de contrôle des acquis	75	< 0,01
Moyen de sélection des étudiants	68	< 0,01
Processus d'accompagnement pédagogique des étudiants	65	< 0,05
Mécanisme de contrainte ou de punition	53	Ns

Les données issues du tableau 1 montre que l'évaluation est majoritairement perçue comme un miroir réflexif permettant à l'enseignant de revisiter ses pratiques pédagogiques (79 %), un outil de contrôle des acquis des étudiants (75 %) et un moyen de sélection des étudiants (68 %).

Les tests de proportion révèlent que ces conceptions sont statistiquement significatives ($p < 0,01$), traduisant leur forte prégnance dans les représentations des enseignants. En revanche, la conception de l'évaluation comme processus d'aide et d'accompagnement des étudiants occupe une position secondaire (65 %), tandis que la conception punitive ne présente pas de différence statistiquement significative, ce qui indique qu'elle n'est pas dominante.

Figure 1 : ***Distribution proportionnelle de conceptions de l'évaluation***



Cette figure illustre la dominance des approches formatives par rapport aux conceptions coercitives.

L'analyse globale des résultats indique ainsi une prédominance des conceptions certificatives et de contrôle, confirmant l'hypothèse selon laquelle les enseignants privilégient ces approches au détriment des conceptions formatives.

Tableau II. Variation des conceptions selon la faculté d'appartenance.

N°	Faculté	Conceptions de l'évaluation par les enseignants (Professeurs)						
		Outil de contrôle du savoir acquis par les étudiants	Moyen de catégorisation des étudiants se leurs compétences	Processus diagnostic (qui me permet de relever plus ce qui est négatif dans les réponses des étudiants)	Miroir qui aide à revoir la façon dont le Professeurs enseignent et se comporten devant des étudiants	Moyen de contrôle pédagogique des savo des étudiants	Moyen utilisé pour punir les étudiants	Moyen d'aide et d'accompagnement de étudiants	Outil d'auto-évaluation de l'enseignant évaluateur
1.	**Droit**	76,6%		66,7%		64,1%	51,3%	X	74,4%
2.	**Lettres et Sciences Humaines**	65,6		81,2		81,2	53,1	59,4	65,6
3.	**Médecine Humaine**	72,5		77,5		75,0	X	67,5	77,5
4.	**Médecine Vétérinaire**	X		80,0		X	60,0	X	X
5.	**Pétrole et Gaz**	X		100,0		66,7	66,7	66,7	X
6.	**Polytechnique**	87,5		X		87,5	X	100,0	87,0
7.	**Psychologie et Sciences de l'Education**	63,2		73,7		84,2	X	73,7	68,4
8.	**Sciences**	88,1		64,3		X	76,2	64,3	X
9.	**Sciences Agronomiques**	100,0		100,0		X	66,7	100,0	X
10.	**Sciences Economiques et Gesti**	74,1		X		55,6	X	85,2	X
11.	**Sciences Pharmaceutique**	X		100,0		X	70,0	50,0	50,0
12.	**Sciences sociales, Administratives et Politiques.**	83,3		59,9		52,4	69,0	59,5	78,6

*Le signe de croix (X) au tableau indique l'affirmation en désaccord et la colonne vide la différence non significative.

Les données repris dans le tableau 2 expriment en pourcentages, le choix d'accord par rapport aux conceptions des enquêtés suivant leur appartenance à l'une ou l'autre faculté de l'Université de Kinshasa.

Six de huit conceptions des enquêtés (75%) sur l'évaluation se sont révélées dépendantes de leurs facultés respectives avec des différences statistiquement significatives et/ou très significatives (p=.000 ≤ p2=.01 et/ou .05) ; et de degrés d'intensité indiquant une relation faible, forte ou très forte. Notamment :

- l'évaluation est un moyen de contrôle pédagogique des savoirs des étudiants (dans sept facultés sur douze, soit 91,6%) ;
- l'évaluation comme moyen diagnostic servant à relever ce qui est négatif dans les réponses des étudiants (dans dix de douze facultés, soit 83,3%) ;
- l'évaluation comme moyen de contrôle du savoir acquis par les étudiants (dans neuf de douze facultés, soit 75%) ;
- l'évaluation comme processus d'aide et d'accompagnement (dans neuf facultés sur 12, soit 75%) ; fortement lié à la « faculté » à laquelle ils appartiennent ;
- l'évaluation comme moyen d'auto-évaluation de l'enseignant-évaluateur (dans nettement six facultés sur 12, soit 50%) ;
- l'évaluation comme moyen servant à punir les étudiants est évidente ou prégnante (dans nettement 6 facultés sur 12, soit 50%).
-

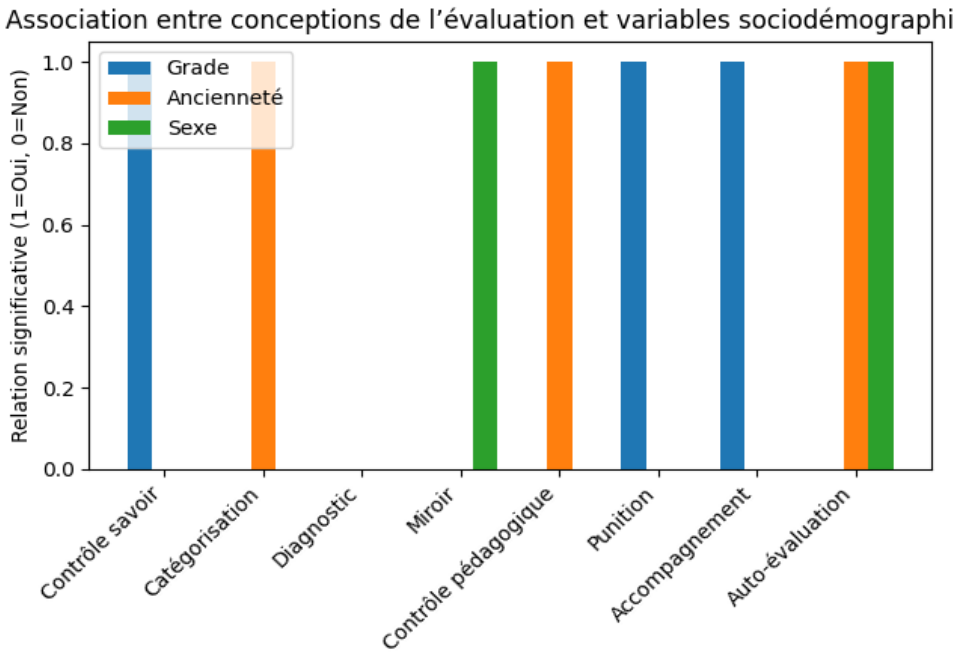
Tableau III. Synthèse des tests d'association entre les conceptions de l'évaluation et les variables sociodémographiques (grade, ancienneté, sexe)

Conceptions de l'évaluation	Grade (χ^2 ; p ; V)	Conclusion	Ancienneté (χ^2 ; p ; V/Phi)	Conclusion	Sexe (χ^2 ; p ; V/Phi)	Conclusion
Outil de contrôle du savoir acquis	9,145 ; .027 ; .180	Faible association	1,920 ; .166	Aucune association	1,121 ; .290	Aucune association
Moyen de catégorisation des compétences	3,514 ; .319	Aucune association	5,457 ; .019 ; .139	Faible association	3,216 ; .273	Aucune association
Processus diagnostic	7,023 ; .071	Aucune association	.222 ; .638	Aucune association	.008 ; .928	Aucune association
Miroir pédagogique	4,645 ; .200	Aucune association	.000 ; .983	Aucune association	4,192 ; .041	Association très faible
Contrôle pédagogique des acquis	6,922 ; .074	Aucune association	7,944 ; .005 ; .168	Faible association	.270 ; .604	Aucune association
Moyen de punition	10,423 ; .015 ; .192	Faible association	1,877 ; .391	Aucune association	1,126 ; .270	Aucune association
Aide et accompagnement	10,549 ; .014 ; .193	Faible association	2,721 ; .099	Aucune association	.143 ; .706	Aucune association
Auto-évaluation de l'enseignant	1,843 ; .060	Aucune association	9,748 ; .002 ; .186	Faible association	7,361 ; .007 ; .162	Faible association

- Pour le grade, seules 3 conceptions sur 8 (37,5%) présentent une association statistiquement significative, avec des coefficients de V de Cramer faibles (< 0,20).
- Pour l'ancienneté, également 3 conceptions sur 8 (37,5%) sont significatives, mais avec des liaisons faibles.
- Pour le sexe, seulement 2 conceptions sur 8 (25%) présentent une association, dont une très faible (V = .041).

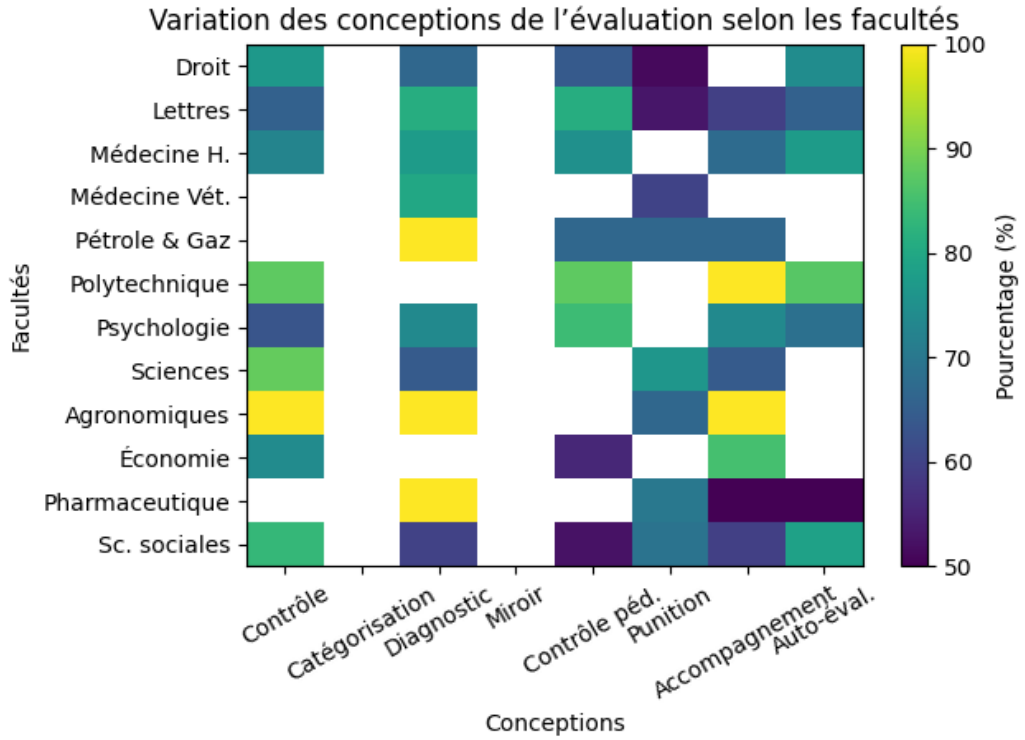
Les résultats issus des tests du Khi-deux montrent que les variables sociodémographiques considérées (grade, ancienneté et sexe) n'exercent qu'une influence marginale sur les conceptions de l'évaluation des enseignants (p > 0,05). En effet, bien que certaines associations soient statistiquement significatives, leur fréquence reste limitée (entre 25 % et 37,5 % des cas) et les coefficients de liaison (V de Cramer et Phi) indiquent des effets de faible intensité.

Figure 3 : Variation des conceptions de l'évaluation selon les grades, sexe et l'ancienneté des enseignants de l'Université de Kinshasa



La lecture du diagramme 3 confirme visuellement que les relations significatives sont peu nombreuses et dispersées selon les variables, sans tendance cohérente. Cette configuration graphique renforce l'interprétation statistique selon laquelle les caractéristiques individuelles des enseignants n'expliquent que marginalement leurs conceptions de l'évaluation.

Figure 4: Variation des conceptions de l'évaluation selon les facultés d'appartenance à l'Université de Kinshasa



La figure 4 met en évidence des variations importantes des conceptions de l'évaluation selon les facultés. Les conceptions liées au contrôle pédagogique, au diagnostic et à la régulation apparaissent fortement dépendantes des contextes disciplinaires. Certaines facultés présentent une forte adhésion aux logiques certificatives, tandis que d'autres valorisent davantage les fonctions d'accompagnement et d'autorégulation. Cette distribution confirme l'existence d'une influence significative de l'appartenance facultaire sur les représentations et pratiques évaluatives des enseignants.

IV. DISCUSSION DES RESULTATS

Les résultats obtenus confirment la prédominance des conceptions certificatives de l'évaluation chez les enseignants de l'Université de Kinshasa : outil de contrôle des acquis (75%) et de sélection (68%). Ce qui corroborent les travaux Bonniol, 1997 ; Romainville, 2006, qui mettent en exergue la persistance de logiques de contrôle et de sélection dans l'enseignement supérieur. Cette orientation est aussi conforme aux constats de Romainville (2006), selon lesquels la fonction formative de l'évaluation reste marginalisée dans l'enseignement supérieur.

La présence non négligeable de la conception de l'évaluation comme processus d'accompagnement (65%) nous conduit à suggérer l'existence d'une évolution progressive des représentations dans la prise en compte accrue des apprentissages. Par ailleurs, la forte adhésion à l'idée de l'évaluation comme miroir réflexif (79%) constitue à cet égard, un moyen important pour le développement des pratiques formatives.

Néanmoins, le fait que cette dimension reste secondaire par rapport aux fonctions certificatives, elle met en évidence un décalage entre les prescriptions pédagogiques issues des réformes éducatives et leur mise en œuvre effective. Ainsi, bien que l'approche formative fournît un cadre normatif pertinent pour orienter les pratiques, elle n'explique pas à elle seule les résistances observées sur le terrain.

L'analyse de ces résultats révèle aussi l'absence de variation significative selon les caractéristiques individuelles des enseignants (genre, le grade et l'ancienneté) montrant que ces conceptions ne relèvent pas principalement de facteurs personnels, mais plutôt de dynamiques institutionnelles et organisationnelles. Elle confirme les travaux de Detroz (2008).

En revanche, les résultats relatifs à l'influence significative de l'appartenance facultaire confirment pleinement les apports de l'approche systémique et socioconstructiviste de l'évaluation. Le fait que les

variables individuelles telles que le sexe, le grade ou l'ancienneté exercent une influence marginale, alors que les différences entre facultés sont statistiquement significatives, montre que les conceptions de l'évaluation sont avant tout socialement construites. Elles s'inscrivent dans des cultures disciplinaires spécifiques, façonnées par des normes, des traditions académiques et des pratiques collectives. Cette lecture permet de comprendre pourquoi certaines facultés valorisent davantage les fonctions de contrôle et de sélection, tandis que d'autres accordent une place plus importante aux dimensions diagnostiques ou réflexives. Toutefois, cette approche tend à relativiser le rôle de l'acteur individuel, alors même que les résultats mettent en évidence une coexistence de conceptions parfois contradictoires chez un même enseignant.

C'est précisément ce que permet d'éclairer la théorie de l'acteur stratégique. En considérant les enseignants comme des acteurs disposant de marges de manœuvre, cette approche met en évidence les logiques d'adaptation et de compromis qui structurent les pratiques évaluatives.

Dans le contexte étudié, la persistance des conceptions certificatives peut ainsi être interprétée comme le résultat de contraintes institutionnelles fortes, telles que les effectifs élevés, les exigences de certification ou les conditions de travail. Les enseignants peuvent dès lors adhérer, dans leurs discours, à des principes formatifs, tout en adoptant dans leurs pratiques des modalités d'évaluation plus traditionnelles.

Cette coexistence de logiques apparemment contradictoires traduit moins une incohérence qu'une adaptation stratégique aux réalités du système universitaire. Néanmoins, cette théorie, centrée sur les stratégies individuelles, ne suffit pas à elle seule à expliquer l'ampleur des variations observées entre facultés, ce qui confirme la nécessité d'une approche intégrée.

Nous avons remarqué aussi que l'évaluation résulte des interactions complexes entre prescriptions institutionnelles, traditions académiques et représentations individuelles. Cette situation explique en partie les incohérences relevées dans les pratiques évaluatives universitaires. Elle corrobore l'approche systémique de l'évaluation défendue par Ouellet (1979).

Enfin, la relative faiblesse de la conception punitive, bien qu'encore présente, confirme les analyses de De Landsheere (1986) et de Hadji (1997), selon lesquelles la sanction n'est pas une finalité pédagogique. Toutefois, sa persistance dans certaines facultés nécessite de renforcer la formation docimologique et pédagogique des enseignants universitaires (Bamfumu (2018).

Autour de ces quatre cadres théoriques, nous avons mieux compris la complexité des conceptions de l'évaluation à l'Université de Kinshasa. Celles-ci sont apparues comme le produit d'interactions entre des traditions docimologiques persistantes, des orientations normatives en faveur de l'évaluation formative, des dynamiques institutionnelles propres aux facultés et des stratégies développées par les enseignants pour faire face aux contraintes du système. Cette lecture intégrée souligne l'importance d'agir simultanément sur la formation pédagogique des enseignants, sur les cultures facultaires et sur les conditions institutionnelles de mise en œuvre de l'évaluation, afin de promouvoir des pratiques plus formatives, cohérentes et adaptées aux enjeux de l'enseignement supérieur en République démocratique du Congo.

CONCLUSION

Cette étude met en évidence une prédominance des conceptions certificatives et de contrôle de l'évaluation chez les enseignants de l'Université de Kinshasa, au détriment des approches formatives. Elle souligne également l'influence déterminante des contextes disciplinaires dans la structuration des pratiques évaluatives.

Ces résultats plaident en faveur d'un renforcement de la formation docimologique et pédagogique des enseignants universitaires, afin de promouvoir une évaluation plus formative, plus équitable et mieux alignée sur les objectifs d'apprentissage.

Dans la poursuite de cette étude, il serait nécessaire d'explorer entre autres les logiques sous-jacentes aux conceptions des enseignants et d'accompagner les réformes en cours en matière d'évaluation.

REFERENCES

- BAMFUMU MUSASA, H.-B. (2018). *Analyse de la correspondance entre questions d'examen et objectifs des cours à l'université de Kinshasa à la lumière de la taxonomie de Bloom*. Mémoire pour le Diplôme d'Etudes Supérieures en Sciences de l'Education (non publiée), Université de Kinshasa, Kinshasa.
- NTAMBO KINKAY, J-B. (2013). *Analyse des écarts et des niveaux d'adéquation entre les objectifs de formation et les outils d'évaluation dans l'enseignement de grands groupes de premières années universitaires*. Thèse Doctorale en Sciences de l'Education (non publiée), Université de Kinshasa, Kinshasa.
- BLACK, P., & WILIAM, D. (1998). Assessment and classroom learning. *Assessment in Education: Principles, Policy & Practice*, 5(1), 7–74.

- BLOOM, B. S., HASTINGS, J. T., & MADAUS, G. F. (1971). *Handbook on formative and summative evaluation of student learning*. New York, NY : McGraw-Hill Education.
- BONNIOL, J.-J. (1997). *La docimologie*. Presses universitaires de France.
- CARDINET, J. (1986). *Évaluer en milieu scolaire : pratiques et enjeux*. Bruxelles, Belgique : De Boeck Université.
- CROZIER, M., & Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*. Seuil.
- DE KETELE, J.-M. (1989). *L'évaluation des apprentissages : approches descriptives et normatives*. Bruxelles, Belgique : De Boeck Université.
- DEJEAN, J. (2003). *L'évaluation à l'université : Entre tradition et innovation*. De Boeck.
- DETROZ, P. (2008). Évaluer pour apprendre à l'université. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 24(2), 1–15.
- HADJI, C. (1997). *L'évaluation scolaire : clarifier les concepts, agir avec rigueur*. Paris, France : ESF Éditeur.
- MERLE, P. (1996). *Le jugement scolaire : analyse sociologique de l'évaluation*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- OUELLET, A. (1979). *L'évaluation formative dans l'enseignement*. Presses de l'Université du Québec.
- PIERON, H. (1963). *Examens, mesures et docimologie*. Paris, France : Presses Universitaires de France.
- ROMAINVILLE, M. (2006). *L'évaluation des apprentissages à l'université*. De Boeck.
- VECCHI, G. (2004). *Aider les élèves à apprendre*. Hachette.

Centre de recherche d'interface université-société

COMITÉ DE RÉDACTION ET ADMINISTRATION

- Directeur-Editeur : Sylvain Shomba Kinyamba, Professeur Ordinaire
- Rédacteur en Chef : Gaston Mwene Batende, Professeur Emérite
- Rédacteur en Chef adjoint : Patrick Develtere, Professeur Ordinaire
- Secrétaire de rédaction : Michel Kandolo Edungu, Chef de Travaux
- Relation avec les partenaires : Jean Pierre Mpiana, Professeur Ordinaire
- Archivage et logistique : Ingrid Mulamba Feza, Professeure Associée

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Professeurs Baeke Viviane, Batamba Balembu Antoine ; Bongeli Yeikeo Ya Ato Emile ; Develtere Patrick ; Ekala Pierre ; Gretry Lucille ; Huib Huyse ; Inswan Bidum Pierre ; Kaminar Théo-Macaire ; Kapalayi Mutanga Roger-Vincent ; Labana Lasay'abar Jean Berck Mans ; Malemba N'sakila Gilbert ; Matabisi Nico ; Mbalanda Willy ; Mbela Hiza Login ; Mbuyi Musongela François ; Mokonda Bonza Floratin ; Mukoka Nsenda François ; Mulamba Feza Ingrid ; Muluma Munanga Albert ; Musa Alokpo Dieudonné ; Musao Kalombo Célestin ; Mutunda Mwembo Pierre ; Mpiana Tshitenge Jean Pierre ; Mwabila Malela Clément ; Mwene Batende Gaston ; Ndeke Zamba Casimir ; Ngoma Binda Elie ; Ngoy Bisongo Colby ; Nkuanzaka Inzanza Adélard ; Ongevela Van Jan, Osokonda Okenge Basile, Ponsar Paul, Reychler Luc ; Sekimonyo Wa Magango Côme ; Shomba Kinyamba Sylvain ; Wingenga Jeannot ; Yandju Marie-Claire ; Yere Afobe Innocent Zimango Gama Romain.

Immeuble CDS n°3, Trafic, Route de l'Ouest,
Campus de l'Unikin, Tél. : 0999903563 /
shombakin@yahoo.fr,
www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N° ISSNB : 2790-3095 (impr.)
N° ISSNB : 2790-3109 (ligne)

